

Pour Apaiser la Confusion

décembre 12, 2009

Il aura donc fallu pas moins de trois « Commentaires Eleison » pour tirer au clair à quel point sont vraisemblables les propos prêtés sur son lit de mort au Cardinal Liénart à propos des nouveaux Rites sacramentels introduits par le Concile Vatican II (EC 123) – en vérité, ces Rites ont mis en péril la validité même des sacrements Conciliaires (EC 124, 125 et 126). Cette validité un ami me reproche de m'être trop mis en peine pour la défendre. Pourtant je ne cherche ni à l'exagérer, ni à la diminuer.

Donc posons comme principe de départ que toute personne raisonnable et qui aime la vérité ne veut faire autre chose que de conformer son esprit à la réalité. En effet, la vérité se définit comme « l'adéquation de l'esprit à la réalité ». Si une chose est noire, je veux la dire noire ; si elle est blanche, je veux la dire blanche ; et si elle est grise, alors je veux faire en sorte que ce gris dans mon esprit n'est ni plus foncé ni plus clair qu'il n'est en réalité.

Or, si nous considérons en particulier chaque sacrement administré dans la vie réelle, certes il sera valide ou invalide, puisqu'il n'y a pas de milieu entre ces deux extrêmes, pas plus qu'il ne peut y en avoir entre enceinte et pas enceinte. Mais si nous considérons la totalité des sacrements Conciliaires administrés dans la Nouvelle Eglise, nous reconnaitrons qu'ils présentent un mélange de valides et invalides. Tous pourtant se trouvent sur une pente qui glisse vers l'invalidité, du fait que les Rites Conciliaires penchent tous à remplacer la religion de Dieu par la religion de l'homme. Voilà pourquoi non seulement la Nouvelle Eglise est en voie de disparaître complètement, mais aussi la Fraternité Saint-Pie X ne doit à aucun prix se laisser résorber en elle.

Mais à quel moment sur cette pente tel ou tel prêtre de la

Nouvelle Eglise perd la vraie idée de l'Eglise au point de ne plus pouvoir avoir l'Intention de faire ce qu'elle fait, Dieu seul le sait. Il se peut bien que pour atteindre ce moment il faille un peu plus de temps que je n'ai suggéré dans le « Commentaire Eleison » 125, ou il se peut qu'il en faille moins, comme mon interlocuteur le pense. En tout cas, puisque Dieu seul peut le savoir avec certitude, je n'ai pas besoin de le savoir. Tout ce dont j'ai besoin, c'est d'avoir clairement compris que les Rites Conciliaires ont mis les sacrements de Dieu sur une pente qui éloigne de Dieu, et que par conséquent ils contribuent à la destruction de l'Église, si tant est qu'ils n'ont pas été conçus à cette fin. Dès lors, je dois m'en éloigner le plus possible.

Ce faisant, lorsqu'on cherche à juger jusqu'où en est arrivé sur cette pente tel ou tel prêtre de la Nouvelle Eglise ou bien la Nouvelle Eglise tout entière, sachons appliquer le grand principe de Saint Augustin : « Dans les choses certaines, l'unité ; dans les choses douteuses, la liberté ; dans toutes choses, la charité ». Donc entre ces deux certitudes, à savoir que dans la Nouvelle Église tout y est encore Catholique, et rien n'y est plus Catholique, j'offrirai aux Catholiques qui m'entourent la même liberté de juger des choses incertaines que j'espère ils m'offriront à moi. O Mère de Dieu, obtenez-nous le salut de l'Église !

Kyrie eleison.